

ORGANISME RESPONSABLE DE L'APPEL D'OFFRES

Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)
2660, avenue Watt
Québec (Québec) G1P 3T5

www.dispositiondesbiens.gouv.qc.ca

INFORMATION SUR L'APPEL D'OFFRES

Personne-ressource : Florin Viorel Filipoiu
Région de Québec : 418 528-2699
Sans frais : 1 877 590-2699
Courriel : revalorisation.biens@cag.gouv.qc.ca

INFORMATION SUR LES LOTS DE L'APPEL D'OFFRES

Ministère ou organisme cédant :

Différents ministères :
(pour les détails, consultez la section *Présentation des lots*)

Adresse d'entreposage des lots :

11100, boulevard du Golf
Montréal (Québec) H1J 2Y7

Représentant(s) sur les lieux de l'entreposage :

Florin Viorel Filipoiu
Tél. : 514 334-7727
Courriel : FlorinViorel.Filipoiu@cag.gouv.qc.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), par l'entremise de la Direction de la revalorisation des biens, sollicite des soumissions pour l'acquisition des lots relatifs au présent appel d'offres. Les conditions à respecter sont énumérées ci-dessous, de même que les conditions particulières à l'appel d'offres et une présentation des lots en question.

Le CAG peut apporter une modification à un appel d'offres en cours de publication; ce changement sera ensuite annoncé sur le site Web de la revalorisation des biens au www.dispositiondesbiens.gouv.qc.ca. Il appartient à tout soumissionnaire de visiter ce site Web pour prendre connaissance des modifications apportées à un appel d'offres en cours de publication.

DESCRIPTION DES LOTS

Le CAG fournit de bonne foi la description du contenu de chacun des lots, de même que de l'information pertinente sur l'état de ce dernier. Les lots sont mis en vente selon la formule « tel quel, sur place », c'est-à-dire que chaque bien est vendu tel que vu, aux risques de l'adjudicataire. Les photographies et illustrations fournies ci-après dans la description des lots ne sont présentées qu'à titre indicatif, et ne sont pas garanties de l'état ou de la quantité des articles.

Le CAG n'offre **aucune garantie**, expresse ou implicite, légale, contractuelle, conventionnelle ou verbale pour ce qui est de la qualité, de la nature, du caractère, de la quantité, du poids ou de la taille des lots, ni en ce qui a trait à leur état ou leur utilité pour un usage ou une fin quelconque. Par ailleurs, la Loi sur la protection des consommateurs ne s'applique pas à ce type de vente.

EXAMEN DES LOTS PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Le CAG ne peut être tenu responsable d'une omission ou d'un examen incomplet du lot par le soumissionnaire. Toute personne physique ou morale qui dépose une soumission reconnaît avoir examiné le lot et s'en déclare entièrement satisfait. Toute personne qui procède à l'examen d'un lot sur les lieux de l'entreposage est responsable de tout dommage, direct ou indirect, matériel, corporel ou incorporel, accidentel ou intentionnel de son fait, du fait de son représentant, de son préposé ou de toute personne qui l'accompagne.

INSCRIPTION DU SOUMISSIONNAIRE ET DÉPÔT DE SOUMISSION

L'information ainsi que les formulaires nécessaires à l'inscription de chaque soumissionnaire et au dépôt de sa soumission sont accessibles sur le site Web de la revalorisation des biens du CAG, au www.dispositiondesbiens.gouv.qc.ca. Le soumissionnaire doit l'imprimer pour soumissionner. Prenez note que le formulaire de soumission n'est pas disponible dans nos points de service.

Tout soumissionnaire désirent retirer sa soumission doit le faire par écrit au représentant concerné et ce avant la date limite du dépôt des soumissions.



ADJUDICATION DE LOT, PAIEMENT ET PRISE DE POSSESSION

Le lot est adjugé au soumissionnaire ayant présenté la plus haute mise, sous réserve de l'acceptation de la vente par le ministère ou l'organisme cédant. Pour chaque lot, le CAG communique, dans les meilleurs délais possibles, avec l'adjudicataire de chaque lot, aux coordonnées indiquées dans sa soumission. Le CAG ne pourra être tenu responsable d'un défaut de communication attribuable à l'adjudicataire ou à une force majeure. L'adjudicataire procède alors au paiement et prend possession du lot.

Tout soumissionnaire peut se voir adjuger le lot pour lequel il a déposé une soumission. Ainsi tous les lots pour lesquels il a déposé une soumission pourraient lui être adjugés. Sur adjudication du lot, le soumissionnaire a l'obligation d'effectuer le paiement du montant fixé dans sa soumission, tel qu'il s'est engagé à le faire par le dépôt de cette dernière.

Le **paiement** s'effectue par téléphone, auprès du responsable de l'appel d'offres, avec une carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express. Toute vente de lot est assujettie à la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) de 5 %, de même qu'à la taxe de vente du Québec (TVQ) de 9,975 %. Toutefois, ces dernières ne doivent pas être incluses dans le prix soumis. Des frais d'acquisition de 5 % seront également facturés sur le montant du lot adjugé. Il est à noter que les frais d'acquisition, sont taxables.

À défaut d'exécuter le paiement dans les 7 jours suivant l'émission du contrat de vente, le CAG pourra procéder de nouveau à la disposition du lot. L'adjudicataire en défaut de paiement est tenu de payer la différence entre le montant soumis et le montant qui sera payé par le nouvel acquéreur, et doit également défrayer les coûts liés à l'entreposage et à la disposition du lot.

L'adjudicataire prend possession du lot sur le site d'entreposage. Il doit se charger de prendre les moyens et précautions nécessaires pour assurer une prise de possession sécuritaire, et ce, en conformité avec les lois et règlements en vigueur. L'adjudicataire est également responsable de tout dommage, direct ou indirect, matériel, corporel ou incorporel, accidentel ou intentionnel qui pourrait survenir à l'occasion de la prise de possession, et ce, que ce soit du fait de l'adjudicataire lui-même, de son représentant, de son préposé ou de toute personne qui l'accompagne. L'adjudicataire ne peut effectuer la revente ou procéder à la réparation du lot sur les lieux d'entreposage et avant d'en avoir pris possession. De plus, celui-ci devra laisser les lieux dans un état jugé acceptable.

DÉFAUT DE PAIEMENT ET SUSPENSION DU DROIT

Le CAG peut suspendre le droit de participer à tout appel d'offres ou de prendre possession de tout lot, pour une période minimale de 2 ans, de tout soumissionnaire qui ne respecte pas l'obligation d'acquitter les sommes indiquées dans l'une des soumissions pour laquelle le lot a été adjugé, ou qui ne prend pas possession du lot adjugé dans les délais convenus. Cette suspension des droits ne dégage pas l'adjudicataire des termes et conditions des présentes. De plus, l'adjudicataire ne pourra tenir le CAG responsable de toute perte ou tout dommage direct ou indirect attribuables à cette suspension de droits.

CONSENTEMENT À LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LA SOUMISSION

Tout soumissionnaire présentant une soumission dans le cadre d'un appel d'offres consent, de ce fait, à ce que les renseignements suivants puissent être divulgués à quiconque en fait la demande, que sa mise soit retenue ou non :

- nom de la personne physique ou morale présentant la soumission;
- montant de la mise effectuée;
- rang de la soumission par rapport aux autres soumissions reçues;
- décision concernant l'adjudication du lot;

en cas de non-conformité de la soumission, le nom de la personne physique ou morale concernée, la mention de non-conformité et les éléments justifiant cette mention.



CONDITIONS PARTICULIÈRES À CET APPEL D'OFFRES

Veillez prendre note des conditions particulières suivantes :

MISE MINIMALE ET OFFRE GLOBALE

Aucune offre globale pour cet appel d'offres ne sera acceptée.

La mise minimale peut varier selon la valeur des lots (se référer au formulaire de soumission).

Bien qu'une mise minimale ait été fixée, le CAG se réserve le droit de ne pas adjuger le lot si aucune offre n'est considérée juste et raisonnable par son cédant.

HORAIRE POUR L'EXAMEN DE LOTS

Toute personne qui désire examiner les lots doit prendre rendez-vous avec le représentant sur les lieux d'entreposage; ses coordonnées sont mentionnées dans la section « Information sur les lots de l'appel d'offres ». L'examen des lots aura lieu **sur rendez-vous les 13 et 14 janvier 2025 entre 8 h et 12 h et de 13 h à 16 h** au 11100, boulevard du Golf, Montréal (Québec) H1J 2Y7.

DATE ET HEURE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Le formulaire de soumission et son enveloppe, dûment complétés, doivent être reçus avant **le 21 janvier 2025, à 9 h (heure légale du Québec)**, à l'adresse suivante :

Appels d'offres
Direction de la revalorisation des biens
Centre d'acquisitions gouvernementales
2660, avenue Watt
Québec (Québec) G1P 3T5

PRISE DE POSSESSION DE LOTS

L'adjudicataire devra prendre possession du ou des lots qui lui ont été adjugés avant le **29 janvier 2025 entre 8 h et 12 h et de 13 h à 16 h**. Prendre rendez-vous avec le représentant des lieux, dont les coordonnées sont mentionnées dans la section « **Information sur les lots de l'appel d'offres** ».

L'adjudicataire ne peut effectuer la revente ou procéder à la réparation du lot sur les lieux d'entreposage et avant d'en avoir pris possession.

PRÉSENTATION DES LOTS

Formulaire de soumission : [cliquez ici](#)



❖ LES RÉSULTATS DES SOUMISSIONS SERONT PRÉSENTÉS À L'ORGANISME CÉDANT POUR APPROBATION AVANT L'ADJUDICATION DES LOTS.

Lot 1 D.S.: 800768

1.00 AUTOMOBILE, 2.0 L, AUTOMATIQUE
STATUT SAAQ: INCONNU.
Marque: VOLKSWAGEN
Modèle: BEETLE
Série: 3VWCM21Y34M337229
Ident.: 100000081136
Odomètre: 177,300 KM
Année: 2004
PROBLÈME CONNU: PRÉSENCE DE LA MOISSISSURE.
SANS GARANTIE.





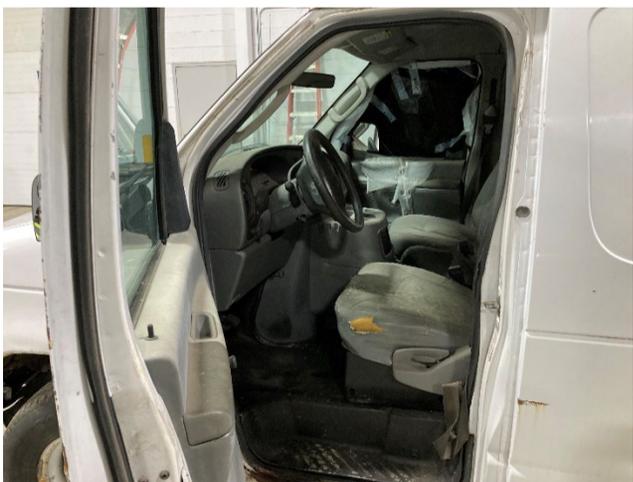
Lot 2 D.S.: 800769

1.00 AUTOMOBILE, 2.4 L, MANUELLE.
STATUT SAAQ: INCONNU.
Marque: VOLVO
Modèle: S40
Série: YV1MS382062208499
Ident.: 100000089269
Odomètre: 96,201 KM
Année: 2006
PROBLÈMES CONNUS: ROUES ARRIÈRE BLOQUÉES ET PEINTURE ÉCAILLÉE
SANS GARANTIE.



Lot 3 D.S.: 800769

- 1.00 FOURGONNETTE, 4.6 L AUTOMATIQUE.
STATUT SAAQ: INCONNU.
Marque: FORD
Modèle: E-250
Série: 1FTNE24W05HB10346
Ident.: 100000095330
ODOMÈTRE INCONNU.
Année: 2005
PROBLÈMES CONNUS: PARE-BRISE FISSURÉ,
VITRE BRISÉE CÔTÉ PASSAGER, CREVAISON DES
ROUES ARRIÈRE ET PRÉSENCE DE LA ROUILLE
SANS GARANTIE.



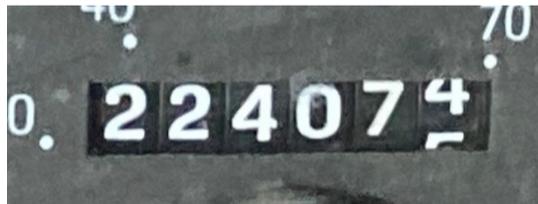
Lot 4 D.S.: 800768

1.00 VUS, AWD, 3.5 L, AUTOMATIQUE.
STATUT SAAQ: INCONNU.
Marque: NISSAN
Modèle: MURANO
Série: JN8AZ18W79W139355
Ident.: 100000095427
Odomètre: 154,641 KM
Année: 2009
PROBLÈME CONNU: PEINTURE ÉCAILLÉE.
SANS GARANTIE



Lot 5 D.S.: 800768

- 1.00 CAMIONNETTE, 4X4, 4.6 L, AUTOMATIQUE.
STATUT SAAQ: INCONNU.
Marque: FORD
Modèle: F-150
Série: 2FTZF18W5WCA49619
Ident.: 100000095526
Odomètre: 224,074 KM
Année: 1998
PROBLÈMES CONNUS: CREVAISON DES
ROUES AVANT, HAYON MANQUANT ET
PRÉSENCE DE LA ROUILLE AVANCÉE.
SANS GARANTIE



Lot 6 D.S.: 800768

- 1.00 VUS, 4WD, 3.0 L, AUTOMATIQUE.
STATUT SAAQ: INCONNU.
Marque: FORD
Modèle: ESCAPE
Série: 1FMYU04151KC35392
Ident.: 100000095528
Odomètre: 129,162 KM
Année: 2001
PROBLÈMES CONNUS: CREVAISON DE LA ROUE ARRIÈRE,
PRÉSENCE DE LA ROUILLE DE BOSSES ET
D'ÉGRATIGNURES. SANS GARANTIE.



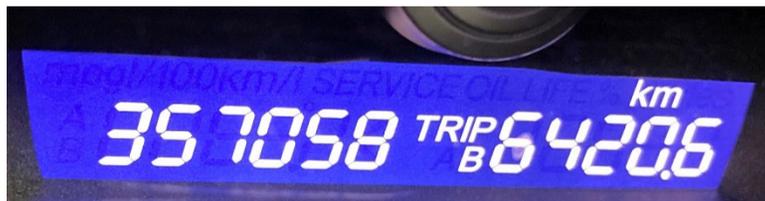
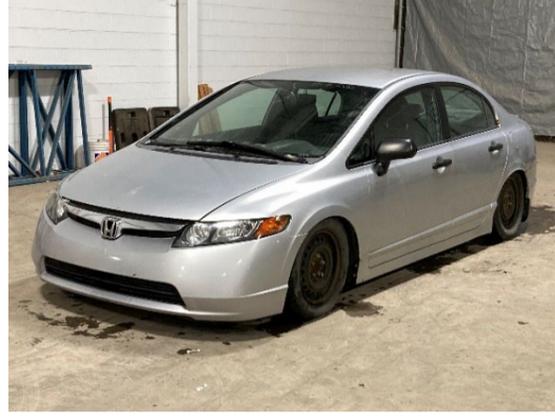
Lot 7 D.S.: 800770

- 1.00 AUTOMOBILE, 2.0 L, MANUELLE.
STATUT: AU RANCART, VÉRIFICATION MÉCANIQUE
OBLIGATOIRE.
Marque: NISSAN
Modèle: SENTRA
Série: 3N1AB61E58L725980
Ident.: A-6984
Année: 2008
ODOMÈTRE INCONNU.
PROBLÈMES CONNUS: CARROSSERIE ENDOMMAGÉE,
PRÉSENCE DE LA ROUILLE, DE BOSSES, D'ÉGRATIGNURES
ET LE CAPOT BLOQUÉ.
SANS GARANTIE.



Lot 8 D.S.: 800770

- 1.00 AUTOMOBILE, 1.8 L, MANUELLE.
STATUT: AU RANCART, VÉRIFICATION
MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: HONDA
Modèle: CIVIC
Série: 2HGFA15498H015291
Ident.: A-7226
Odomètre: 357,058 KM
Année: 2008
PROBLÈMES CONNUS: PARE-BRISE FISSURÉ ET COURROIE COUPÉE.
SANS GARANTIE.



Lot 9 D.S.: 800770

- 1.00 AUTOMOBILE, 2.2 L, AUTOMATIQUE.
STATUT: AU RANCART, VÉRIFICATION
MÉCANIQUE OBLIGATOIRE.
Marque: CHEVROLET
Modèle: COBALT
Série: 1G1AJ52F657635540
Ident.: A-7258
Odomètre: 136,745 KM
Année: 2005
PROBLÈMES CONNUS: PRÉSENCE DE
LA ROUILLE DE BOSSES, D'ÉGRATIGNURES ET
LA CLÉ EST BLOQUÉE DANS L'IGNITION.
SANS GARANTIE.



Lot 10 D.S.: 800772

1.00 AUTOMOBILE, 3.5 L, AUTOMATIQUE.
STATUT SAAQ : INCONNU.
Marque: PONTIAC
Modèle: G6
Série: 1G2ZG558264268343
Ident.: RQT-1389
Odomètre: 339,302 KM
Année: 2006
PROBLÈMES CONNUS: PRÉSENCE DE LA ROUILLE,
DE BOSSES ET D'ÉGRATIGNURES.
SANS GARANTIE.



Lot 11 D.S.: 800771

1.00 VUS, 4WD, 3.7 L, AUTOMATIQUE.
STATUT: AU RANCART, VÉRIFICATION
MÉCANIQUE OBLIGATOIRE.
VALEUR HEBDO MAG: 8,400.00 \$
Marque: FORD
Modèle: EXPLORER
Série: 1FM5K8AR1HGD25475
Ident.: 5077/17-0435
ODOMÈTRE INCONNU.
Année: 2017
PROBLÈMES CONNUS: CARROSSERIE ENDOMMAGÉE.
PIÈCES MANQUANTES ET RÉPARATIONS MAJEURES À EFFECTUER.
SANS GARANTIE.



Lot 12 D.S.: 800771

1.00 VUS, 4WD, 3.7 L, AUTOMATIQUE.
STATUT: AU RANCART, VÉRIFICATION
MÉCANIQUE OBLIGATOIRE.
VALEUR HEBDO MAG: 9,800.00 \$
Marque: FORD
Modèle: EXPLORER
Série: 1FM5K8AR1JGC08159
Ident.: 6233/18-0213
Odomètre: 186 282 km
Année: 2018
PROBLÈMES CONNUS: CARROSSERIE
ACCIDENTÉE. COUSSINS GONFLABLES DÉPLOYÉS,
PIÈCES MANQUANTES ET RÉPARATIONS MAJEURES.
SANS GARANTIE.



186282km

Lot 13 D.S.: 800776

- 1.00 AUTOMOBILE, 3.5 L, AUTOMATIQUE.
STATUT: REMISÉ LE 24 SEPTEMBRE 2024.
VALEUR HEBDO MAG: À VENIR LORSQUE DISPONIBLE.
SELON LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE LA
SAAQ AU 1^{er} JANVIER 2025, UNE ÉVALUATION SERA INSCRITE
POUR LES VÉHICULES DE MOINS DE 14 ANS.
Marque: FORD
Modèle: TAURUS
Série: 1FAHP2L89EG162192
Ident.: 114-593
Odomètre: 105 267 km
Année: 2014
PROBLÈMES CONNUS: CARROSSERIE ACCIDENTÉE. COUSSINS
GONFLABLES DÉPLOYÉS, PIÈCES MANQUANTES,
RÉPARATIONS MAJEURES.
SANS GARANTIE.



105267 km

Lot 14 D.S.: 800773

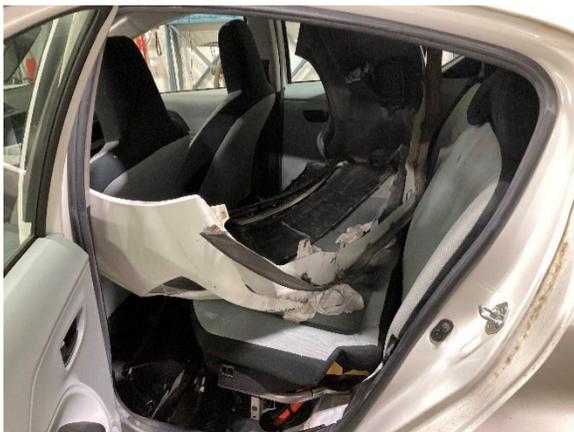
- 1.00 AUTOMOBILE, 1.6 L, AUTOMATIQUE.
STATUT: AU RANCART, VÉRIFICATION
MÉCANIQUE OBLIGATOIRE.
VALEUR HEBDO MAG: À VENIR LORSQUE DISPONIBLE.
**SELON LA NOUVELLE RÈGLEMENTATION DE LA
SAAQ AU 1^{er} JANVIER 2025, UNE ÉVALUATION SERA INSCRITE
POUR LES VÉHICULES DE MOINS DE 14 ANS.**
Marque: FORD
Modèle: FIESTA
Série: 3FADP4BJ9DM160106
Ident.: 134-13142
Odomètre: 50,569 KM
Année: 2013
PROBLÈMES CONNUS: CARROSSERIE
ACCIDENTÉE. COUSSINS GONFLABLES DÉPLOYÉS
SANS GARANTIE.



050569 km

Lot 15 D.S.: 800773

- 1.00 AUTOMOBILE, 1.5 L, AUTOMATIQUE.
STATUT: AU RANCART, VÉRIFICATION
MÉCANIQUE OBLIGATOIRE.
VALEUR HEBDO MAG: À VENIR LORSQUE DISPONIBLE.
SELON LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE LA
SAAQ AU 1^{er} JANVIER 2025, UNE ÉVALUATION SERA INSCRITE
POUR LES VÉHICULES DE MOINS DE 14 ANS.
Marque: TOYOTA
Modèle: PRIUS
Série: JTDKDTB33E1069367
Ident.: 153-14563
ODOMÈTRE INCONNU.
Année: 2014
PROBLÈMES CONNUS: CARROSSERIE
ACCIDENTÉE. PARE-BRISÉ FISSURÉ.
COUSSINS GONFLABLES DÉPLOYÉS.
SANS GARANTIE.



Lot 16 D.S.: 800773

- 1.00 FOURGONNETTE, 3.3 L, AUTOMATIQUE.
STATUT: AU RANCART, VÉRIFICATION
MÉCANIQUE OBLIGATOIRE.
Marque: DODGE
Modèle: GRAND CARAVAN SE
Série: 2D4RN4DE5AR468760
Ident.: 176-10133
Odomètre: 237,155 KM
Année: 2010
PROBLÈMES CONNUS: CARROSSERIE
ENDOMMAGÉE, PRÉSENCE DE LA ROUILLE DE
BOSSES, D'ÉGRATIGNURES ET PIÈCES
MANQUANTES.
SANS GARANTIE



Lot 17 D.S.: 800773

- 1.00 FOURGONNETTE, 5.4 L, AUTOMATIQUE.
STATUT AU RANCART, VÉRIFICATION
MÉCANIQUE OBLIGATOIRE.
Marque: FORD
Modèle: E-350
Série: 1FTSE34L66DB35405
Ident.: 179-06487
Odomètre: 65,729 KM
Année: 2006
PROBLÈMES CONNUS: PRÉSENCE DE LA ROUILLE ET PAS DE FREINS.
SANS GARANTIE



Lot 18 D.S.: 800770

- 1.00 VTT À 3 ROUES.
STATUT : AU RANCART
VIGNETTE SAAQ: 78764
Marque: HONDA
Modèle: ATC125
Série: JH3TE0107EC015228
Ident.: A-8445
ODOMÈTRE INCONNU.
Année: 1984
LA PLAQUETTE DE SÉRIE EST ABSENTE.
IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ACHETEUR
D'OBTENIR UNE NOUVELLE À SES FRAIS.
PROBLÈMES CONNUS: PIÈCES MANQUANTES.
CLÉS MANQUANTES.
AUCUNE AUTRE INFORMATION. SANS GARANTIE.



Lot 19 D.S.: 800770

- 1.00 VTT.
STATUT : AU RANCART.
VIGNETTE SAAQ 78765.
Marque: TAO TAO
Modèle: ATA15
Série: L5NATNAA1AT011059
Ident.: A-8444
ODOMÈTRE INCONNU.
Année: 1984
LA PLAQUETTE DE SÉRIE EST ABSENTE. IL EST
DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ACHETEUR
D'OBTENIR UNE NOUVELLE À SES FRAIS.
CONDITION INCONNUE. SANS GARANTIE.



Lot 20 D.S.: 800770

1.00 AUTOMOBILE, 1.8 L, AUTOMATIQUE.
STATUT: AU RANCART, VÉRIFICATION
MÉCANIQUE OBLIGATOIRE.
Marque: NISSAN
Modèle: VERSA
Série: 3N1BC13E98L372175
Ident.: A-7205
Odomètre: 60,610 KM
Année: 2008
PROBLÈMES CONNUS: PRÉSENCE DE LA ROUILLE
DE BOSSES ET D'ÉGRATIGNURES.
CONDITION INCONNUE. SANS GARANTIE.





Lot 21 D.S.: 800770

- 1.00 AUTOMOBILE, 2.0 L, AUTOMATIQUE.
STATUT: AU RANCART, VÉRIFICATION
MÉCANIQUE OBLIGATOIRE.
VALEUR HEBDO MAG: 5,500.00 \$
Marque: MAZDA
Modèle: 3
Série: 3MZBM1U77FM199500
Ident.: A-7187
ODOMÈTRE INCONNU.
Année: 2015
PROBLÈMES CONNUS: CLÉS MANQUANTES, CARROSSERIE
ENDOMMAGÉE ET PARE-BRISE FISSURÉ
AUCUNE AUTRE INFORMATION. SANS GARANTIE.





Lot 22 D.S.: 800772

- 1.00 AUTOMOBILE, 4WD, 2.0 L, AUTOMATIQUE.
STATUT: AU RANCART, VÉRIFICATION
MÉCANIQUE OBLIGATOIRE.
**VALEUR HEBDO MAG: À VENIR LORSQUE DISPONIBLE.
SELON LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE LA
SAAQ AU 1^{er} JANVIER 2025, UNE ÉVALUATION SERA INSCRITE
POUR LES VÉHICULES DE MOINS DE 14 ANS.**
Marque: MITSUBISHI
Modèle: RVR
Série: JA4AJ3AU3CZ602387
Ident.: RQT-1368
Odomètre: 281,629 KM
Année: 2012
PROBLÈMES CONNUS: CARROSSERIE
ENDOMMAGÉE. PRÉSENCE DE BOSSES ET
D'ÉGRATIGNURES. PARE-BRISE FISSURÉ.
CONDITION INCONNUE. SANS GARANTIE.





Lot 23 D.S.: 800772

1.00 AUTOMOBILE, AWD, 2.5 L, AUTOMATIQUE.
STATUT : AU RANCART, VÉRIFICATION
MÉCANIQUE OBLIGATOIRE.
Marque: SUBARU
Modèle: OUTBACK
Série: 4S4BRGKC5A3363632
Ident.: RQT-1369
Odomètre: 372,640 KM
Année: 2010
PROBLÈMES CONNUS: PRÉSENCE DE
LA ROUILLE, D'ÉGRATIGNURES ET LE
PARE-BRISE FISSURÉ.
SANS GARANTIE.





Lot 24 D.S.: 800599

- 1.00 LOT COMPRENANT 1 SUPPORT EN ALUMINIUM AMOVIBLE POUR CAMIONNETTE AVEC DES ESPACES DE RANGEMENT, 1 FLÈCHE DE SIGNALISATION ET 1 COFFRE EN ALUMINIUM. CONDITION INCONNUE, SANS GARANTIE.



Lot 25 D.S.: 800703

- 1.00 MOTOCYCLETTE.
STATUT: AU RANCART, VÉRIFICATION
MÉCANIQUE OBLIGATOIRE.
VALEUR HEBDO MAG: 9,700.00 \$
Marque: BMW
Modèle: R1200
Série: WB10A0308GZ251585
Ident.: 114160615
ODOMÈTRE INCONNU.
Année: 2016
PROBLÈME CONNUS: PIÈCES ET MOTEUR MANQUANTES.
SANS GARANTIE.



Lot 26 D.S.: 800703

- 1.00 LOT COMPRENANT 12 BANQUETTES.
CONDITION INCONNUE. SANS GARANTIE.



Lot 27 D.S.: 800703

- 1.00 ÉPANDEUR REMORQUE.
STATUT: IRRÉCUPÉRABLE, POUR PIÈCES OU
RECYCLAGE.
Marque: EPOKE
Modèle: SKE-8
Série: 10010487
Ident.: 722-05452
Année : 2005
CONDITION INCONNUE. SANS GARANTIE.



Le lot 1, 4 à 6, appartenant au:
REVENU QUÉBEC - BNR (BIENS DIVERS - SUCCESSIONS)

Les lots 2 et 3 appartenant au:
REVENU QUÉBEC - BNR (CORPS POLICIERS)

Les lots 7 à 9 et 18 à 21 appartenant au:
DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES (CRIME)

Les lots 11 et 12 appartenant au:
SÛRETÉ DU QUÉBEC

Les lots 13 et 14 appartenant au:
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Les lots 15 à 17 et 24 à 27 appartenant au:
VILLE DE MONTRÉAL (MATÉRIEL ROULANT)

Les lots 10 et 22 à 23 appartenant au:
REVENU QUÉBEC - DIRECTION GÉNÉRALE DES ENQUÊTES (TABAC)

Les lots 1 à 27 sont entreposés au:
11100, BOULEVARD DU GOLF
MONTRÉAL (QUÉBEC), H1J 2Y7

Représentant sur les lieux: FLORIN VIOREL FILIPOIU
Tél.: (514) 334-7727
Courriel : FlorinViorel.Filipoiu@cag.gouv.qc.ca

INSTRUCTIONS ET CONDITIONS

1. DÉFINITIONS

SOUSSIONNAIRE :

Une personne, une société ou coopérative, à l'exception d'un organisme public au sens de l'article 3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) ou d'un organisme à but non lucratif autre qu'une entreprise dont la majorité des employés sont des personnes handicapées.

ADJUDICATAIRE :

Le soumissionnaire qui a présenté une soumission conforme et qui a déposé la mise la plus élevée et à qui le lot a été adjudgé.

CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) : Personne morale de droit public instituée par la Loi sur le Centre d'acquisitions gouvernementales, chapitre C-7.01, qui a pour mission notamment de fournir le service de revalorisation des biens des organismes publics lorsqu'ils ne sont plus requis.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES ET DE SOUSSION :

Tous les documents relatifs à un appel d'offres, notamment : l'appel d'offres lui-même et le formulaire de soumission incluant les instructions et les conditions générales particulières, les plans et devis et les documents relatifs aux garanties de soumission et aux garanties d'exécution s'il y a lieu sont accessibles sur le site Web de la revalorisation des biens du CAG au www.dispositiondesbiens.gouv.qc.ca. Les documents d'appel d'offres font partie intégrante du contrat.

2. EXAMEN DES DOCUMENTS ET DES LOTS

- 2.1 Le soumissionnaire doit s'assurer qu'il a reçu tous les documents d'appel d'offres. À moins d'avis contraire de sa part avant l'ouverture des soumissions, il est présumé que tous les documents nécessaires lui sont parvenus.
- 2.2 Les bulletins ou addenda émis par le CAG aux fins de clarification ou de modification font partie intégrante des documents d'appel d'offres.
- 2.3 Lors de sa visite pour l'examen des lots, le soumissionnaire doit présenter le présent formulaire dûment complété au représentant du CAG, sur les lieux d'entreposage et, à défaut, de le faire, il doit faire la demande des documents auprès du représentant.
- 2.4 Le CAG ne peut être tenu responsable d'une omission ou d'une inspection inadéquate ou incomplète des biens par le soumissionnaire.
- 2.5 En cas de doute, d'ambiguïté, d'omission, d'erreur ou de contradiction sur les documents d'appels d'offres, le soumissionnaire doit adresser toute question au responsable de l'appel d'offres identifié à la première section du présent document.

3. PRÉPARATION ET DÉPÔT DES SOUSSIONS

- 3.1 Le soumissionnaire certifie que chaque soumission qu'il dépose est préparée de bonne foi, sans aucune communication ni entente avec un autre soumissionnaire ou un autre concurrent possible, soit directement, soit par l'entremise d'un tiers.
- 3.2 La soumission doit être présentée sur le formulaire disponible sur le site Web de la revalorisation des biens du CAG au www.dispositiondesbiens.gouv.qc.ca ou sur toute photocopie complète de celui-ci (recto-verso) et doit être remplie lisiblement.
- 3.3 Le soumissionnaire indique la mise qu'il désire fixer pour chaque lot visé à l'endroit prévu à cette fin.
- 3.4 La soumission doit être signée à l'endroit indiqué à la page 2.
- 3.5 Le soumissionnaire doit inscrire sur l'enveloppe d'expédition, dans le coin supérieur gauche les informations permettant l'identification de la soumission; le numéro d'appel d'offres et la date d'ouverture de la soumission puis son nom et son adresse complète. Le CAG n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'ouverture des enveloppes et, conséquemment, de l'admissibilité de chaque soumission.

4. DÉLAI DE VALIDITÉ DES SOUSSIONS

Les prix ainsi soumis sont valides pour une période de quarante-cinq jours à compter de la date limite de réception des soumissions.

5. DEVICES, TAXES ET FRAIS D'ACQUISITION

- 5.1 Les prix soumis sont établis en monnaie canadienne ayant cours légal au Canada. Aucune autre devise ne sera acceptée.
- 5.2 La taxe de vente du Québec (TVQ) et la taxe sur les produits et services (TPS) ne doivent pas être incluses dans les prix soumis.
- 5.3 Des frais d'acquisition de 5 % seront également facturés sur le montant du lot adjudgé. Les frais d'acquisition sont taxables.

6. RETRAIT DE LA SOUSSION

Le soumissionnaire peut retirer sa soumission en communiquant par téléphone avec le responsable de l'appel d'offres, en personne ou par lettre recommandée en tout temps, avant la date et l'heure limite de réception des soumissions, et il peut en présenter une nouvelle avant l'expiration de ce même délai.

7. ANALYSE DE LA SOUSSION

- 7.1 La détermination du plus haut soumissionnaire se fait à partir des prix soumis.
- 7.2 En cas d'erreur de calcul, le prix unitaire de chacun des biens prévaut.
- 7.3 Le CAG ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions

8. SOUSSION NON CONFORME

- 8.1 Une soumission est jugée non conforme et n'est pas considérée lors de la détermination du plus haut soumissionnaire lorsqu'elle contient l'une ou l'autre des omissions, erreurs ou anomalies suivantes :
 - a) Omission du formulaire de soumission émis par le CAG;
 - b) Utilisation d'un formulaire de soumission autre que celui émis par le CAG;
 - c) Absence d'une garantie de soumission lorsque requise;
 - d) Garantie de soumission non signée ou d'un montant inférieur à celui exigé lorsque stipulé aux documents d'appel d'offres;
 - e) Soumission accompagnée de restrictions ou de conditions;
 - f) Soumission reçue autrement que sous pli cacheté;
 - g) Soumission reçue en retard par rapport à la journée et à l'heure indiquée pour le dépôt;
 - h) Soumission décachetée avant ou après la date et l'heure limites fixées, faute d'identification appropriée sur l'enveloppe;
 - i) Omission de signature de soumission;
 - j) Non-respect de toute autre condition mentionnée par le CAG dans les documents d'appel d'offres et indiquée comme obligatoire.

8.2 Toute omission, erreur ou anomalie en regard de la soumission autre que celles prévues à l'article 8.1, nécessitent une analyse de la part du CAG afin de rendre une décision parmi celle-ci :

- a) La soumission est acceptée telle quelle;
- b) La soumission est acceptée à la condition que le soumissionnaire la corrige à la satisfaction du CAG dans les dix jours suivant l'ouverture des soumissions;
- c) La soumission est rejetée.

9. ENGAGEMENT DE L'ADJUDICATAIRE

À l'adjudication par le CAG, le soumissionnaire devient responsable des biens vendus et s'engage à :

- 9.1 Payer le prix soumis par carte de débit ou de crédit, ou au moyen d'un chèque visé, d'un mandat-poste ou d'un mandat de banque, fait à l'ordre de CAG-DIRECTION DE LA REVALORISATION DES BIENS.
- 9.2 Respecter les conditions des documents d'appel d'offres, des annexes s'il y a lieu et de la soumission. Ces documents font partie intégrante de la soumission et constituent, comme suite à l'acceptation par le CAG, le contrat entre les parties.
- 9.3 Prendre livraison des biens dont il est adjudicataire, dans les délais prescrits à la soumission, sinon, dans les sept jours qui suivent l'émission du contrat de vente.
- 9.4 Assumer les frais d'emballage, et de transport et doit s'assurer que toutes les exigences légales pour ledit transport sont respectées.

10. IMMATICULATION

La responsabilité d'immatriculer un véhicule acheté aux enchères revient exclusivement à l'acquéreur et il doit procéder à son immatriculation dans les 15 jours suivant l'achat. Pour que le véhicule acheté puisse être transféré et immatriculé à son nom, l'acquéreur doit : S'assurer que le ou les véhicules sont conformes aux normes de sécurité routière exigées par la SAAQ; Présenter l'original du contrat de vente. Pour plus d'information relative à l'immatriculation d'un véhicule, l'acquéreur peut consulter le site de la Société de l'assurance automobile du Québec au <https://www.saaq.gouv.qc.ca>

11. CESSATION DES ACTIVITÉS

Advenant le cas où l'adjudicataire cesse ses activités de quelque façon que ce soit, y compris en raison de faillite, de liquidation ou de cession de biens, ou advenant le cas où l'adjudicataire fasse défaut de remplir l'une ou l'autre des obligations ou conditions qui lui incombent en vertu du contrat, le CAG peut, sur réserve des autres recours :

- a) Appliquer les dispositions relatives à la garantie d'exécution lorsqu'elle est exigée aux documents d'appel d'offres;
- b) Procéder à la résiliation ou à la résolution du contrat selon le cas.